



aubon'infos

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE D'AUBONNE



Florian Cella / 24 Heures

Aubonne roule tout en douceur

page 2-4

NOUVEAUTÉS

Cinq projets pour
mieux se déplacer

page 2

VÉLOS ÉLECTRIQUES

Des locations pour
toutes et tous

page 3

PARCS DEUX-ROUES

Nouvelles places au bourg
et à la gare CFF d'Allaman

page 4



Pour une **mobilité douce**

D'ici fin juin, pas moins de cinq projets permettront aux Aubonnois de se déplacer sans moteur. Les trajets des pendulaires de et vers la gare d'Allaman sont les premiers visés, mais pas les seuls.

Ils roulent déjà dans nos rues, ces gros vélos électriques avec leur panier aux couleurs de la SEFA. Vous avez aussi pu les voir dans les pages de la presse régionale, qui en a parlé d'eux il y a quelques jours. Lancés le 3 mai, ces deux-roues en libre-service ne sont en fait que l'un des cinq projets de mobilité douce qui seront lancés ces prochaines semaines dans notre commune.

Le but de ce feu d'artifice? «*Il est double*», explique la municipale Sandra Linder. «*D'une part, faciliter les déplacements dans la commune et vers la gare d'Allaman. D'autre part, répondre à la demande croissante pour une mobilité sans voiture.*»

La Municipalité a intégré chaque maillon des transports dans sa réflexion — véhicules, voies d'accès et places de parc. Trois projets proposent ainsi de

nouveaux moyens de se déplacer (description ci-contre): en plus des vélos électriques cités plus haut, il y a un vélo «cargo» pour le transport et les livraisons ainsi qu'un arrêt pour covoiturage spontané. Les deux projets restants multiplient les places de parcs pour vélos à Montherod, Aubonne et à la gare d'Allaman (voir page 4). Reste à améliorer les voies d'accès, le tronçon de route nationale reliant Montherod à Allaman étant notoirement périlleux. «*Cela sera aussi fait*», promet le municipal montherolis Claude Ioset. «*Nous sommes en train de déterminer des parcours alternatifs qui permettront aux cyclistes et aux piétons de se déplacer de manière plus sûre.*»

Toutes ces avancées réjouissent particulièrement les deux municipaux, cyclistes pratiquants et convaincus. Notamment le type de vélos proposés, souligne Sandra Linder: «*Contrairement à d'autres,*

ils ont de grandes roues adaptées à notre topographie et avancent donc bien!» «*La pandémie a fait exploser les ventes de vélos électriques*», rappelle Claude Ioset, «*désormais, la demande devient aussi plus jeune et plus féminine!*»

Ces projets ne surgissent pas par un hasard du calendrier. Ils sont les premiers fruits de la commission consultative transports et mobilité douce, dont Sandra Linder et Claude Ioset font partie. Lancée en juin 2019, cette commission a multiplié les réunions, lançant notamment des discussions avec de nombreux partenaires (fournisseurs des services de mobilité, SEFA, Merck, Intuitive Surgical, EHC...). «*Nous avons décidé de nous concentrer d'abord sur les projets qui pouvaient être rapidement concrétisés*», conclut Sandra Linder. «*Voilà les premiers!*» ■

Vos trois nouveaux transports pratiques et faciles

1. Les Pick-e-Bikes

Besoin de vous déplacer dans la commune ou d'aller à la gare d'Allaman? Depuis le 3 mai, vous pouvez le faire en louant un vélo électrique! Ceux-ci sont parqués sur six stations: bourg (hôpital et place de l'Ancienne Gare), Pré-Baulan (SEFA), zone industrielle (Merck et Intuitive Surgical) et Allaman (gare CFF). L'appli pour smartphones Pickebike

permet de les localiser et de les réserver en quelques clics (voir ci-dessous). Le service est pensé pour les pendulaires, mais tout le monde (dès 14 ans) peut en profiter. Facturé 25 centimes la minute, il est idéal pour les courtes utilisations (plus avantageux que le bus pour aller à Allaman, par exemple). En phase de test pour 6 mois, le projet est financé par son

instigatrice, la SEFA, ainsi que par Merck, Intuitive Surgical, l'EHC et la Commune. La SEFA assure notamment la maintenance et se charge de la répartition des vélos sur le réseau. Pick-e-Bike a été créé à Bâle en 2018, où le service n'a cessé de grandir. Si les résultats sont positifs à Aubonne, d'autres stations pourraient être ajoutées, par exemple à Montherod.



De gauche à droite : Sandra Linder (municipale) - Nicolas André (SEFA) - Quentin Schneider (chargé du projet SEFA) - Laurent Balsiger (directeur SEFA) - Mégan Barthelmé (SEFA) - Natalia Aparicio (responsable communication SEFA). Photo : Florian Cella / 24 Heures

Comment ça marche

- 1) Téléchargez l'appli Pick-e-Bike pour smartphones.
- 2) La première fois seulement, créez un compte utilisateur (papier d'identité, permis de conduire et carte de crédit nécessaires).
- 3) Avec l'appli, réservez votre vélo, vous avez 15 min. pour le prendre.
- 4) Mettez votre casque ou prenez celui à disposition.
- 5) Roulez.
- 6) Scannez le QR-code de la station d'arrivée pour terminer la location.

Infos : www.pickebike.ch

2. Le CarVelo2Go

Besoin de vous déplacer rapidement avec un petit enfant, de faire des courses ou de livrer quelque chose? D'ici fin juin, vous pourrez le faire avec le vélo-cargo électrique de Carvelo2Go. Son coffre accepte une charge de 100 kilos, suffisant pour bien des situations. Ce vélo sera parqué près du kiosque, sur la place de l'Ancienne Gare, à Aubonne. On pourra le louer de 30 min à 7 jours (!). Il en coûtera 5 francs pour la réservation et 2,50 francs de l'heure. Les hôtes du service seront le « Point i » et la Papeterie d'Aubonne.

Comment ça marche

- 1) Créez un compte sur le site ou l'appli de Carvelo2Go (carte de crédit nécessaire).
- 2) Toujours sur le site ou l'appli, réservez votre vélo.
- 3) Muni d'un papier d'identité, passez chez l'hôte pour prendre la clé et la batterie.
- 4) Utilisez le vélo.
- 5) Remettez le vélo à sa place, rendez sa clé et sa batterie à l'hôte.

Infos : www.carvelo2go.ch

3. Le banc de covoiturage

Pas de bus, plus de vélos Pick-e-Bike à emprunter ou météo trop moche pour pédaler? Il vous restera encore le « banc de covoiturage »! Installé d'ici fin juin près du rond-point de la place de l'Ancienne Gare, ce banc revisite le bon vieil autostop. Pas besoin de dresser le pouce: le voyageur indiquera sa direction sur le panneau « Covoiturage » (Lavigny ou Allaman). Le système a déjà fait ses preuves en Allemagne. S'il fonctionne bien à Aubonne, la Municipalité envisage d'installer d'autres stations. Le banc sera disponible aux personnes désirant seulement s'asseoir... elles devront juste vérifier que le panneau « Covoiturage » est blanc pour que les bons samaritains ne s'arrêtent pas pour rien.

Comment ça marche

- 1) Allez au « banc de covoiturage ».
- 2) Indiquez sur le panneau dans quelle direction vous voulez vous rendre.
- 3) Asseyez-vous.
- 4) Adoptez une tenue et un sourire engageants (ça aide!).
- 5) Soyez sympa avec les automobilistes qui s'arrêtent pour vous emmener.

Bientôt davantage de places pour nos **deux-roues**

Pour vraiment encourager les déplacements à vélo, il faut permettre aux cyclistes de parquer leurs montures facilement et en toute sécurité. C'est l'objet de deux projets qui seront concrétisés prochainement.

Le premier est la pose d'étriers en une douzaine d'endroits à Montherod et Aubonne — de quoi cadenasser une centaine de vélos. Ces étriers, posés d'ici fin juin, sont conçus pour tenir les vélos sans les rayer ni voiler leurs roues. Ils sont déplaçables, ce qui permettra à la Municipalité d'en mettre près de manifestations. Après une phase d'observation, certains seront fixés pour de bon.

Le second projet est l'aménagement d'une place d'accueil pour deux-roues juste en face de la gare d'Allaman. À terme, elle comprendra notamment un rack à deux étages pour 54 vélos, des racks pour vélos électriques à recharger ou encore des places pour scooters. La date d'ouverture n'est pas encore fixée: on attend le feu vert des CFF pour mettre les travaux à l'enquête. ■



La (normale) disparition des passages piétons

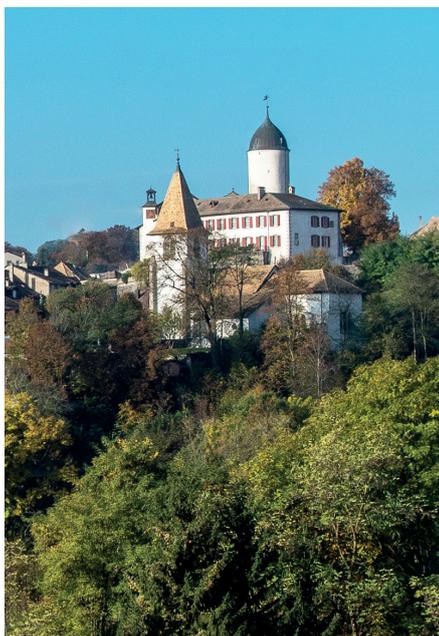


Des passages piétons ont disparu du centre-ville d'Aubonne, et des citoyens questionnent régulièrement la Municipalité à ce sujet. L'explication est toute simple: la législation fédérale n'admet pas de passages piétons dans une zone 30! Sur les routes qui font l'objet de modération du trafic, la protection particulière des piétons n'est pas spécifiquement nécessaire.

Il y a quelques années, tout le centre-ville d'Aubonne est devenu zone 30, il a fallu donc enlever les passages piétons. Mais la Municipalité s'est inquiétée pour les écoliers qui le traversent dans leurs déplacements entre le Chêne et le Château. Elle a fait jouer une exception prévue par la loi pour en maintenir quelques-uns sur le trajet des enfants. Après des négociations serrées, le Canton a fini par accepter.

La disparition des passages piétons du centre-ville est donc normale — ce sont les passages restants qui sont « anormaux ».

Infos **pratiques**



Administration Communale

Place du Marché 12
Case postale 133
1170 Aubonne

Grefte municipal

municipalite@aubonne.ch
Tél. 021/821 51 08
Fax 021/821 51 01

Bourse communale

bourse@aubonne.ch
Tél. 021/821 51 05
Fax 021/821 51 06

Contrôle des habitants

controlehabitants@aubonne.ch
Tél. 021/821 51 00
Fax 021/821 51 09

Service techniques

travaux@aubonne.ch
Tél. 021/821 51 10
Fax 021/821 51 11

Sécurité Publique

securite.publique@aubonne.ch
Tél. 021/821 51 22
Fax 021/821 51 21